

*J. M. Guéguen, Recteur du Folgoët,
liste à conserver dans la paroisse du
Folgoët.*

LE
DÉVOT PÈLERINAGE
DE NOTRE-DAME
DU FOLGOËT

PAR LE

R. P. CYRILLE PENNEC, RELIGIEUX CARME

*Avec la Liste des autres Chapelles dédiées à la
Vierge, dans l'Evêché de Léon*

Annoté et publié en 1825, par M. Daniel
MIORCEC DE KERDANET

Te duce, quàm tutus, VIRGO, libellus erit !

Nouvelle Édition



BREST

J.-B. et A. LEFOURNIER, Libraires-Éditeurs.

1888

FB

M

FOLG

15728

FB
n.
FOLG

*Y. m. Guéguen, Receveur du Folgoët
à conserver dans les Archives
du Folgoët*

LE
DÉVOT PÈLERINAGE
DE NOTRE-DAME
DU FOLGOËT

PAR LE

R. P. CYRILLE PENNEC, RELIGIEUX CARME

*Avec la Liste des autres Chapelles dédiées à la
Vierge, dans l'Evêché de Léon*

Annoté et publié en 1825, par M. Daniel
MIORCEC DE KERDANET

Te duce, quàm tutus, Virgo, libellus erit !

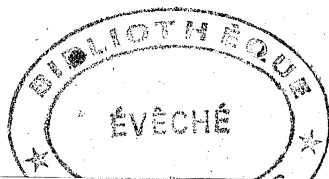
Nouvelle Édition



BREST

J.-B. et A. LEFOURNIER, Libraires-Éditeurs.

1888



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2019

AVERTISSEMENT

Un des monuments les plus curieux de la Bretagne, sous le rapport de l'architecture et des arts, est l'antique chapelle de Notre-Dame du Folgoët, dans le pays de Léon.

A cet égard, voici ce qu'écrivait l'an 3 l'Auteur du catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère :

*« Je n'ai pas encore parlé de l'Eglise
» du Folgoët près de Lesneven ; elle ren-
» ferme une multitude de statues brisées,
» dont le travail et le costume m'ont frappé. Ces statues sont de pierre de Ker-
» santon, susceptible d'un poli plus bril-
» lant que le basalte (1).*

(1) Cette belle roche grise, tirant plus ou moins sur le noir ou sur le bronze, est un mélange de quartz, d'amphibole, de feldspath et de mica. (V. le *Journal des mines*, t. 26, p. 211-216.) La carrière en est aujourd'hui inconnue. Les uns placent le village de Ker-santon en Léon, d'autres en Cornouailles, aux environs de Daoulaz.

» La cour du Folgoët paraît être un
» champ de bataille ; des milliers de sta-
» tues remplissent les chapelles, les por-
» tiques, tous les environs de l'Eglise.
» Que de costumes singuliers vont dispa-
» raître, que de morceaux curieux vont
» s'anéantir ! Un dessinateur bien dirigé
» conserverait de précieux restes aux
» amis de l'antiquité. Un autel très sin-
» gulier portait tous les emblèmes de la
» maçonnerie ; on les a fait disparaître (1) ;
» les roses les plus délicates sont dé-
» truites. C'est là qu'on peut juger de l'é-
» tonnant parti qu'un sculpteur pourrait
» tirer du Kersanton. Avec quelle délica-
» tesse ces vignes, ces fleurons, ces cha-
» pitaux sont travaillés ! L'autel princi-
» pal, d'un seul morceau de pierre, a
» treize pieds quatre pouces de long, trois

(1) « Une règle, un marteau, une équerre, un plomb, un compas, une truelle, un ciseau, un niveau étaient gravés en trois compartiments, entourés de bordures et de guirlandes du travail le plus délicat ». Cambry, *voyage dans le Finistère*, t. 2, p. 40.

» pieds six pouces de profondeur et neuf
» pouces d'épaisseur. Tous les monu-
» ments du Folgoët ont un air de vétusté,
» d'étrangeté, dont il est impossible de
» donner l'idée sans le secours de la pein-
» ture.

» Que n'ai-je un peintre, un dessina-
» teur avec moi ! Mes faibles esquisses
» me suffisent, mais ne satisferont pas le
» public ».

Quod liber hic monstrat carpe, viator, iter.

LE PÈRE CYRILLE (1) AU LECTEUR
L'AN 1634.

e petit livre comprend, comme
en abrégé, quelques notables
points de la vie sainte et inno-
cente du B. SALAUN, serviteur très affidé

(1) Ce religieux, né à St-Pol-de-Léon, fit profession aux Carmes de cette ville le 15 avril 1611. Nommé prieur du couvent d'Hennebont, en 1618, il remplit cette charge avec tant de prudence qu'il parvint, en peu de temps, à y rétablir l'ancienne discipline et

de la Vierge sacrée, qui vivait l'an 1350. Je le traçai depuis les quatre ou cinq ans derniers, n'ayant autre but que de contenter la dévotion de quelques particuliers qui m'avaient fait instance sans aucun dessein de le mettre au jour, je le jugeai indigne de passer sous la presse ; n'était-ce pourtant que je travaillai sur des mémoires authentiques que m'a fournis l'un des vénérables Chanoines de l'Eglise du Folgoët ; mais puisqu'il contient une très-véritable histoire, cotée parmi les écrits de tant de bons auteurs, je ne priverai point le public d'un bien qui de son essence doit éclater, et lui donnerai ce mien petit labeur.

la bonne odeur du Mont-Carmel. Il mourut dans sa ville natale le 1^{er} mai 1649, laissant quelques ouvrages, dont un seul a paru, *Ce DÉVOT PÉLERINAGE* : nous en publions le précis, en conservant le vieux style de l'auteur, sans conserver son orthographe.



LE DÉVOT PÉLERINAGE DU FOLGOËT

eux qui ont traité cette histoire affirment qu'en l'année 1350 florissait dans la Bretagne-Gallique, en innocence, simplicité et sainteté de vie, un pauvre villageois, nommé *Salaün* ou *Salomon*, issu de parents pauvres d'un village d'auprès de Lesneven (1), dont les noms sont restés inconnus. Il est à croire que si l'on avait pensé qu'il dût être un grand saint et grand serviteur de la Vierge très-admirable, on eût été plus soigneux de recueillir les beaux traits de sa vie, que l'histoire a couverts du voile du silence, comme le vent bien souvent couvre le soleil de nuées épaisses.

Ses père et mère, qui vivaient dans l'amour et la crainte de Dieu, eurent soin, dès son enfance, de l'envoyer aux

(1) Celui de Kerbriand.

écoles parmi ceux de son âge, pour apprendre les premiers éléments d'un vrai chrétien; mais ce petit villageois avait l'esprit si rétif (Dieu le permettant ainsi pour sa plus grande gloire), qu'il n'y eut aucune invention de lui faire retenir autre chose que ces deux premières paroles de la salutation angélique *Ave Maria*, dont son cœur fut si vivement entamé, qu'on a jugé depuis qu'il n'avait eu de voix que pour les prononcer.

Ce jeune enfant croissant en âge, ému par un instinct particulier du Ciel, commença, après la mort de ses parents, à chérir les douceurs de la solitude, choisissant pour sa retraite ordinaire un bois peu éloigné de ladite ville, séjour extrêmement propre, embelli d'une fontaine, bordée alors d'un très beau vert-naissant (1), et c'est là qu'il a goûté la

(1) Cette fontaine est sous la rose, derrière le maître-autel, en dehors de l'Eglise. On y voyait autrefois une très belle statue de la

manne des consolations divines, où, comme un passereau solitaire, il solfiait à sa mode les louanges de la Vierge adorable, à laquelle, après Dieu, il avait consacré son cœur.

Il était misérablement vêtu, toujours déchaux n'ayant pour lit, en ce bois, que la terre nue, pour chevet qu'une pierre, pour toit qu'un arbre tortu près de ladite fontaine (1). Il allait tous les jours mendier son pauvre pain par la ville de Lesneven (2) ou ès environs, n'importunant personne aux portes que de deux ou trois petits mots; car il disait : *Ave Maria*; et puis, en son langage breton : *Salaün a debré bara*, c'est-à-dire *Salomon mangerait du pain*, s'il en avait. Il Prenait tout ce qu'on lui donnait et revenait bellement en son petit hermitage,

(1) *Lectus ejus nuda erat humus, capitis cervical lapis, idque sub arbore tortuosa et modicum à terrâ erectâ, juxta hunc fontem. Joan. de Langoueznou.*

(2) A un quart de lieue de son bois,

auprès de la fontaine, en laquelle il trempait ses croûtes, sans autre assaisonnement que le saint nom de Marie, qu'il prononçait à chaque morceau qu'il mangeait (1).

Je vous dirai bien davantage, qu'au cœur de l'hiver il se plongeait dans cette fontaine, jusqu'aux aisselles, comme un beau cygne en un étang, et répétait toujours et mille fois *Ave Maria*; ou bien chantait quelque rythme breton en l'honneur de Marie.

Puis, quand il grouait à pierres fendre, il montait dans son arbre, et prenant deux branches de chaque main, il se berçait et voltigeait en l'air, chantant à haute voix : *O Maria* ! En cette façon et non autrement il échauffait son pauvre corps. Il répétait six fois cette particule *O*, et puis après il répétait six fois *Maria*, ainsi que par les six notes de

(1) *Nullo unquam alio cibo potuve utens quam pane madefacto. Idem.*

musique (1). C'est pourquoi, à cause de cette sienne façon de faire, l'appelaient-on *le fou*, *Salaün ar foll*, qui est à dire,

(1) Ce qui a donné occasion au vénérable Jean de Langoueznou, abbé de Landévenec, lequel de son temps (vers 1360), a exactement recherché cette histoire, de composer une belle hymne approuvée par l'Eglise, où, après chaque verset, il répète six fois ce doux refrain : *O MARIA* !

Languentibus in purgatorio
Qui purgantur ardore nimio,
Et torquentur sine remedio,
Subveniat tua compassio,
O MARIA !

Fons es patens, qui culpas abluis,
Omnes sanas et nullum respuis,
Manum tuam extende mortuis
Qui sub pœnis languent continuis,
O MARIA !

Ad te, Pia, suspirant mortui,
Cupientes de pœnis erui,
Et adesse tuo conspectui,
Et gaudiis æternis perfrui,
O MARIA !

Salomon l'insensé (1) et pourtant l'un des plus beaux pages d'honneur de la Reine des Cieux.

Une fois fut rencontré par une bande de soldats qui couraient la campagne, lesquels lui demandèrent *qui vive!* aux-

Clavis David, quæ cælum aperis,
Nunc. Beata, succurre miseris,
Qui tormentis torquentur asperis,
Educ eos de domo carceris,
O MARIA!

Lex iuxtorum, norma credentium.
Vera salus in te sperantium,
Pro defunctis sit tibi studium
Assiduè orare Filium,
O MARIA!

Benedicta per tua merita,
Te rogamus, mortuos suscita,
Et dimittens eorum debita,
Ad requiem sis eis semita,
O MARIA!

(1) C'est de là qu'est venu le nom de Folgoët; *Foll-coët* ou *Foll-goët*, le Fou du bois ou le bois du Fou.

quels il répondit : *Je ne suis ni Blois ni Monfort (1), mais serviteur de Marie, et vive Marie!* A ces paroles les soldats se prirent à rire et le laissèrent aller.

Il mena cette manière de vie trente-neuf ou quarante ans, sans avoir jamais offensé personne : enfin, il tomba malade, et ne voulut pour cela changer de demeure, quoiqu'invité de ses voisins. L'on tient que la sainte Vierge, qui ne manque jamais à ceux qui lui sont fidèles, le consola et récréa merveilleusement de ses aimables visites, s'apparaissant devant lui environnée d'une grande clarté et accompagnée d'une troupe d'Ange, faveur dont le plus souvent elle gratifie et honore ses intimes serviteurs.

Notre pauvre simplique sentant bien que sa fin approchait, comme une tourterelle, fit résonner l'écho de sa voix,

(1) Voulant dire qu'il n'était partisan ni de Charles de Blois, ni du comte de Montfort, alors en guerre l'un contre l'autre.

pour marquer que l'hiver de sa vie était passé. Mourant, il répétait encore dévotement le doux nom de Marie. Après cela, visité et consolé derechef de la Vierge très-sainte, il rendit heureusement son âme pure et innocente à Dieu (1). Son visage, qui en sa vie était tout défait par la pauvreté, parut si beau et si lumineux, qu'il disputait à la candeur du lis et au vermeil de la rose.

Il fut trouvé mort non loin de la fontaine et près du tronc d'arbre qui avait été sa retraite, et l'enterrèrent les voisins sans bruit et sans parade en ce même lieu (2).

(1) Le premier novembre 1358.

(2) Non, dit le P. Albert, parce que c'était en terre profane. On montre encore l'endroit où Salaün fut enterré, au village de Lannuchen, qui occupe, dit-on, l'ancien emplacement du cimetière et de l'Eglise d'Elestrec : c'est à peu de distance du vieux manoir et des prairies de Kergoff, près Lesneven. Le tombeau de Salaün se com-

Mais comme la lumière n'est que pour éclairer et non pour être cachée, Dieu voulant pour sa gloire faire connaître à un chacun l'estime qu'il fait des vrais serviteurs de la Vierge mère de son fils, l'on trouva un beau lis, miraculeusement poussé de son tombeau, portant sur ses feuilles ces mots écrits en lettres d'or : *Ave Maria*. La fosse fut ouverte et le corps découvert, et l'on reconnut que cette fleur sortait de la bouche de Salaün. Par cet insigne miracle, avéré des plus notables personnes des trois évêchés, la Mère de dilection et d'amour témoigna combien elle prisait le service que lui avait rendu son petit villageois ; rare exemple des grandes faveurs que le Seigneur communique abondamment aux humbles et pauvres d'esprit.

pose de quatre pierres rondes, fichées en terre en guise de bornes et séparées les unes des autres. Les cultivateurs du pays ont quelque vénération pour ce lieu.

Le vénérable Prêlat Dom Jean DE LANGOUÉZNOU, abbé du royal monastère de Landévenec, très dévot et très religieux personnage (1), affirme, en un petit extrait qu'il a fait, avoir été présent à ce miracle et l'avoir mis par écrit pour le bien spirituel des bonnes âmes (2).

Le savant et très curieux YVES-LE-GRAND, en son temps chanoine de Léon et du Folgoët et recteur de Ploudaniel,

(1) Décédé en estime de sainteté, et au tombeau duquel on dit par tradition s'être fait plusieurs miracles, (Missirien). Dom Ch. Taillandier l'a omis dans son catalogue hist. des abbés de Landévenec, où il doit être placé entre Yves Gormon et Armel de Languern.

(2) Nous n'avons pas la notice latine de cet auteur, qui fut communiquée par M. Rolland de Neufville, évêque de Léon, à René Benoist, qui en fit une traduction qu'il a insérée dans sa légende, 1577, in-f°.

en fait aussi mention en son *Histoire du pays de Léon* (1).

Les Docteurs de Paris en parlent dans la légende des Saints, au premier jour de novembre.

L'auteur de l'*Appendix du Livre des Abeilles* en dit ces mots : *Simplicis pueri SALAUN suprà tumultum in vitâ scœpè repentis illa duo verba AVE MARIA, litteris aureis scripta, anno 1350.*

RADERUS rapporte ce miracle, part. 2, ch. 5, de son *Viridarium*; et le P. Ph. DE BARLAYMONT, jésuite, l'a inséré parmi ceux qu'il raconte en un sien livre intitulé : *Le vrai Paradis des Enfants.*

(1) Cette histoire manuscrite n'existe plus que par extraits épars dans Pierre le Baud et dans Albert le Grand. Yves vivait en 1472.

Enfin, un poète a mis en rimes cette
histoire :

O felix nemus! O nemoris felicior hospes!
Dùm tibi cantat *Ave* dulces, Maria, puer.
In sylvis latitans gaudet *Saleumus* in antris,
Innocuo requiem rustica sylva parit.
Delicias spernit, nemorisque habitator
[amœni.

Sat mihi si fuerit truncus eremus, ait.
Truncus eramus erit, sitiendi pocula purus
Fons dabit; ad victum sat mihi panis erit.
Adsit hyems adapertha gelu, mea membra
[rubescent
Frigore, nix flammæ per mea corda foveat.
Unica vestis erit, mea purpura; nudus in
[undis

Me me projiciam, rore rigabo genas.
Visceribus tua, Virgo, meis dulcedo calescit,
Te et tua, si liceat, raptus amore canam.
Sic dixit, cœli vixit velut angelus, orbis
Fax fuit, æthereo neumate mersus erat.
Dùm moritur, pennata cohors cum Virgine
[matre

Cantibus exultat, lumine eremus ovat.
Nectareum spirat *Saleuni* corpus odorem,
Froncosa ambrosio fragat odore casa.

Conditur in feretro, exigui fit funus honoris,
Pauper ut occubuit, sic tumulatur humo.
Candida at è tumultu consurgunt lilia, mi-
[rum!
Angulus hic sanctum continet, acta pro-
[bant.

Lilia sculpta notis miratur plebs pia, clerus,
Nobilitas; facti rumor ad astra volat.

Le bruit de ce miracle avait couru
dans tout le pays de Léon. On vint de
toutes parts visiter le tombeau fleurde-
lisé, et lors, par délibération commune
des seigneurs qui se trouvèrent là, fut
arrêté qu'en mémoire de cette merveille
on édifierait une chapelle en l'honneur
de Notre-Dame : ce qui fut loué et ap-
prouvé par le très excellent Prince JEAN,
Comte de Montfort, neveu de JEAN III,
dit le bon duc.

Et, de fait, ce Prince ayant gagné la
bataille d'Auray, l'an 1364, s'en alla faire
reconnaître par toutes les villes de son
duché, et se trouvant à Lesneven au
mois de janvier 1365, vint poser la pre-

mière pierre du bâtiment qui fut continué jusqu'à l'an 1370, et lors interrompu par les guerres, puis repris l'an 1404, et dédié, l'an 1419, par Alain de la Rue, évêque de Léon, en grande magnificence, si bien qu'on pouvait dire :

Folgoetana domus, duce Virgine, surgit ad astra
Immortale, sacrâ, sede, recondit opus.

Cet édifice semble parlant comme le palais de Ménélaüs : tout y est royal et magnifique, et démontre la grande dévotion des Princes de la sérénissime Maison de Bretagne. Il est aisé de voir aussi que les maîtres architectes, sculpteurs et menuisiers savaient en ce temps-là marier l'esprit avec la main et le compas, comme l'on dit, avec la raison (1). Qui n'admire toutes ces merveilles, les

(1) La tradition rapporte que les maçons employés à cette construction n'avaient eu que trois deniers par jour.

clochers (1), les portaux (2), les niches, les statues (3), le beau jubé (4), les autels

(1) Le principal clocher est une imitation de celui de Creisker, mais il est moins léger, moins délié, moins élégant.

(2) Le portail d'entrée était assez remarquable avec son ancien dôme et ses colonnes, actuellement détruites ; mais le portique le plus curieux est celui de la chapelle des douze apôtres : c'est là que les branches et les feuilles de vigne, les grappes de raisin, cordonnées, entrelacées, sculptées dans la pierre même, circulent dans les rainures de l'ogive.

(3) Parmi les statues échappées au vandalisme, on remarque encore celle de Jean IV, et la statue d'une femme, portant le nom de *Droniou* ou *Kerdrioniu*.

(4) Travail à jour, à dentelles, élevé sur des piliers très minces, ornés de niches, de petites statues et d'autres agréments. Il semble que la pierre y ait été découpée comme du carton, ou pétrie comme la cire molle.

écussons (1), les colonnes, assiettes, éloignements, et ces vignes, et ces fleurs, et ces guirlandes.....

Hoc decorant variis grata vireta rosis.

Au portail, sous les deux clochers, l'on voit la statue de très illustre Prince JEAN, duc de Bretagne, V^e du nom, étant à genoux, la couronne ducale en tête et l'épée nue en main, devant une très belle image de la Vierge, avec cette inscription latine gravée sur la pierre (2); *Johannes illustris dux Britonum fundavit præsens collegium, anno Domini M. CCCCXXIII*. C'est-à-dire, JEAN l'illustre, duc des Bretons, fonda la présente collégiale, l'an du Seigneur 1423 : laquelle il

(1) Tous ces écussons, avec les vitraux peints, ont entièrement disparu ; remarque qui s'applique à tout ce que l'on en dira dans le courant de l'ouvrage.

(2) Il ne reste plus que l'inscription gothique en relief sur une pierre de Kersanton, encadrée dans le mur.

avait pourtant fondée l'an précédent, y nommant quatre chanoines et leur donnant 80 liv. de rente sur la châtellenie de Lesneven et sur les dimes de Plounéour-trez, de Plouider et d'Elestrec. Quatre ans après, il l'augmenta d'un doyen (1), de trois choristes et d'un secrétaire, leur assignant 40 liv. sur la paroisse de Plestin ; lesquelles lettres furent confirmées par bulle du Pape du 3 juin 1426, sur le décret de Jean Coëtguon, Jean Miorcec, Hamon-Prigent de la Forêt, Jean Guernysac et Jean Saliou, chanoines de Léon (2).

Je remarque dans lesdites expéditions que ce magnanime prince veut que le service divin soit chanté en cette moult

(1) Qui fut dom Jean Kergoal.

(2) D. Mor. Pr. t. 2, col. 1080, 1113, 1188. D. Lob. t. 2 col. 984-85, vies des SS. p. 294 et titres du Folgoët. Le duc y avait fondé deux messes à dire par jour, l'une à note et l'autre à basse voix.

dévote et vertueuse chapelle, ainsi qu'en l'église cathédrale de Léon ; ce que les sieurs doyens et chanoines du lieu ont soigneusement fait en tout temps, avec beaucoup de dévotion et d'édification de ceux qui ont visité ladite église.

Le duc FRANÇOIS, premier du nom, après avoir succédé à son père, en 1442, visita cette sainte chapelle, comme il est appris par les ratifications qu'il a laissées de tout ce que le feu duc avait consigné, dotant ledit collège des chanoines (1). Il mourut l'an 1450, âgé de 56 ans.

PIERRE II, surnommé *le Simple*, lui succéda. Ce bon prince n'oublia pas de venir rendre hommage à la très sacrée Vierge en ce palais, ainsi que les immu-

(1) Par lettres du 7 sept. 1443, et 4 janv. 1444, il avait confirmé l'exemption de tous subsides et impôts, accordée en 1432, par le duc Jean V, aux chanoines, aubergistes et débitants du Folgoët.

nités et privilèges qu'il a octroyés font foi (1). Il mourut le 22 septembre 1457.

Après le décès de ce prince lui succéda Madame FRANÇOISE D'AMBOISE sa femme, qui, étant un phénix de sainteté parmi les dames de son temps, portait une dévotion singulière à cette chapelle (2).

ARTUR DE BRETAGNE, connétable de France, appelé de tous le *bon Justicier*, succéda à son neveu PIERRE II. Pendant le si petit temps qu'il fut duc, il n'eut pas le loisir de descendre en Basse-Bretagne ; mais auparavant il avait accompagné son frère Jean V en ce dévot pèlerinage ; et par lettres de décembre

(1) Par acte du 18 janvier 1443, ce prince n'étant encore que seigneur de Guingamp, avait fait don à cette chapelle d'une rente de dix écus d'or, moyennant une messe à note tous les samedis.

(2) Elle avait fait une fondation à Notre-Dame du Folgoët dans l'église de Guingamp.

1457, il a augmenté l'ancienne fondation de deux chanoines, leur accordant 50 liv. de rente par an (1).

FRANÇOIS II, devenu duc, après Artur son oncle, vint en toute dévotion, l'an 1462, visiter ce royal oratoire, accompagné de la duchesse Marguerite, sa première femme, et de grand nombre de seigneurs et gentilshommes de sa cour. Il affectionnait grandement cette église, à laquelle il fit beaucoup de bien, y laissant des vêtements et parements de drap d'or. Il mourut à Coiron le 9 septembre 1488 (2) ; son corps fut sépulturé au milieu du chœur de l'église des RR

(1) D. Mor. Pr. t. 2, Col. 1825. Lob. Col. 1206 et vie des SS. p. 295, et autres titres.

(2) Du chagrin de voir son armée détruite à la journée de S.-Aubin, et son pays dévasté par les Français : « Car auparavant, dit » S. Gelais, son peuple estoit riche à mer- » veille, et n'eussiez sçeu aller en maison » de laboureur, ni autre sur le plat pays, » que n'y eussiez trouvé de la vaisselle d'ar-

PP. Carmes de Nantes, sous le plus beau et plus riche tombeau qui se puisse voir en France (1).

» gent ; mais, depuis lesdites guerres com-
» mencées, leurs biens se diminuèrent fort ». Jamais prince n'eut plus d'amour pour ses sujets. Il aimoit mieux vendre ses meubles les plus riches, que de poursuivre l'exécution d'une gabelle. « Par une rencontre qui » pénétra bien son âme : car jà estoient officiers établis, départements et contributions dressées, quand sur le chemin de » Rennes il demanda à un bien pauvre » homme (comme il aimoit à deviser avec » les bonnes gens) où il alloit : Monsieur, » répondit-il, sans autrement le cognoistre, » je m'en vois à la ville me deffaire de ces » deux bestes pour payer le duc ; l'une, » montrant sa femme en souspirant, pour » mettre en service, et l'autre, c'estoit son » coq, pour vendre ». Il n'en fallut pas davantage pour faire supprimer un tribut.

(1) Ce superbe mausolée, en marbre blanc, qu'on voit aujourd'hui dans la cathédrale de Nantes, avait été fait par Michel Colomb, célèbre sculpteur, né dans le diocèse de Léon. On admire avec raison, dans ce mo-

Madame ANNE DE BRETAGNE, sa fille, épousa, à l'âge de quatorze ans, le 16 décembre 1491, le roi Charles VIII, et ce prince étant mort le 7 avril 1498, elle épousa le roi Louis XII, le 18 janvier de l'année suivante. Neuf mois après naquit Madame Claude de France, leur fille, et ce fut par l'intercession de Notre-Dame du Folgoët, en laquelle la très pieuse princesse sa mère avait une grande et singulière confiance (1). C'est

nument, la mollesse, la grâce, le bon goût et l'élégance des ornements, des arabesques et de tous les autres détails. Le commencement du XVI^e siècle, cette époque de la renaissance des arts en France, n'a produit nulle part rien d'aussi correct, d'aussi fini, d'aussi beau. Paul Ponce Trebatti, ce sculpteur si fameux qu'on fit venir d'Italie pour exécuter le tombeau de Louis XII, s'est montré bien inférieur à Michel Colomb. C'est en 1505 que l'artiste bas-breton avait commencé le mausolée de François II aux Carmes de Nantes.

(1) La reine Anne, dit l'abbé Iraitlh, faisait de fréquents voyages en Bretagne ; si elle

elle qui a le plus laissé en ce royal collège d'insignes marques de son affection ; car, outre les grandes aumônes et offrandes qu'elle y envoyait tous les ans, et plusieurs bijoux, vêtements et ornements de drap d'or dont elle fit don dans ses pèlerinages en ce lieu, ce fut elle qui fit achever l'église et le dôme. Depuis, cette grande Reine, désirant faire voir à la postérité combien elle chérissait cette dévote chapelle, et souhaitait que Dieu et sa sainte Mère y fussent dévotement servis, assigna une rente pour l'entretien d'un sacriste, afin de soigner l'église et tenir les ornements propres et décents. Pareillement, elle donna de quoi nourrir et entretenir trois enfants de chœur, pour répondre aux messes et chanter le service divin. Puis après, s'étant transportée pour la der-

entreprenait quelques pèlerinages, ils avaient toujours pour objet Notre-Dame du Folgoët. Hist. de la réunion, t. 2, p. 138.

nière fois dans ce sacré parvis (1), elle ordonna que tous les ans le P. supérieur des Carmes de Saint-Pol-de-Léon, ou tout autre par lui commis, avec ses religieux, chanterait solennellement la grand'messe au grand autel de ladite église, le 15 d'août, jour de l'Assomption de Notre-Dame, en l'intention de tous les Rois, Reines, Ducs, Duchesses, Princes et Princesses, Seigneurs et Dames ses parents décédés, et pour la prospérité et santé du très-chrétien Roi de France régnant. Privilège très-beau et très-rare, exactement gardé jusqu'à présent par les dévots religieux dudit couvent.

Cette Auguste princesse, si bien nommée l'honneur des dames, la mère des pauvres, le refuge des veuves et l'ap-

(1) On montre encore, dans l'auberge des Pèlerins du Folgoët, un vieux fauteuil en chêne, qui a servi, dit-on, à cette princesse.

pui des gens doctes (1), mourut à Blois, regrettée de toute la chrétienté, le 9 janvier 1514, à l'âge de 37 ans ; son corps fut porté à S. Denis et son cœur au lieu qu'elle avait le plus aimé, c'est-à-dire en Bretagne (2), au couvent de N. D. des Carmes à Nantes, et fut posé dans le tombeau de ses père et mère.

FRANÇOIS, duc d'Angoulême, (depuis le roi François I^{er}) épousa, le 18 mai 1514, Madame Claude, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Ce prince vint

(1) Elle récompensait dignement les hommes de lettres. Le poète nantais Meschinot eut cinq écus pour avoir fait un seul sonnet.

(2) Si elle aimait les Bretons, elle n'en était pas non plus haïe. Quand Louis XII était à Blois avec la reine, ou la reine sans lui, les Bretons y venaient faire leur cour à leur duchesse ; mais ils se donnaient bien de garde de se mêler avec les Français : on les voyait toujours faire bande à part, et l'endroit où ils se tenaient en fut nommé *la Perche aux Bretons*.

au Folgoët en 1518 avec sa jeune épouse, qui, à l'imitation de Madame sa mère, portait une singulière dévotion à cette chapelle; ils lui firent de magnifiques présents, et confirmèrent les privilèges accordés par leurs prédécesseurs; d'autres ajoutent que ledit Prince fit un autre voyage en 1532, à l'issue des Etats de Vannes, où le duché avait été uni à la couronne de France.

Après avoir parlé des sérénissimes Ducs et Princes de Bretagne, il convient de traiter aussi des illustres Seigneurs qui ont chéri et révééré cette chapelle, et d'abord de l'illustrissime Messire Alain de Coëtiwy, issu de l'antique maison de ce nom, dans l'évêché de Léon (1), lequel fut premièrement Evêque

(1) Paroisse de Plouvien. Alain était frère de Prigent de Coëtiwy, Amiral de France, et d'Olivier de Coëtiwy, Sénéchal de Guyenne, qui épousa Marie De Valois, dont il eut un fils, nommé Charles, marié à Jeanne D'Orléans.

de Dol, puis de Cornouailles, et puis après Archevêque d'Avignon, et Prêtre Cardinal du titre de S^{te} Praxède, et Légat a latere du Saint Siège en France et en Bretagne. Cet illustre Prélat a grandement aimé ce lieu, et pour cette occasion, quant il était en ce pays, il faisait sa demeure au château de Penmarch, comme étant proche parent du Seigneur de cette Maison (1); et pour marque qu'il n'a pas été des derniers à contribuer de ses biens à la construction de cet édifice, il a laissé ses armes en une vitre, auprès de celles des Seigneurs de Carman. L'on tient aussi pour véritable que ce fut ce Cardinal qui fit faire cette belle croix, devant le portail du côté du midi (2), sur laquelle il est représenté en habit de Cardinal, à

(1) Alix De Coëtiwy, sa sœur, avait épousé Henri, baron De Penmarch.

(2) Cette croix a été transportée, en 1804, à l'entrée du chemin de Lannilis; il n'est près de l'église resté que l'ancien piédestal.

genoux, les mains jointes, devant l'image du crucifix (1). A son dernier voyage en Italie, il faisait faire un tombeau magnifique avec l'intention de le faire porter en cette église, pour lui servir de sépulcre; mais il mourut à Rome le 22 juillet 1474, et fut enterré dans l'église de S^{te} Praxède. Ceneas Sylvius, qui fut depuis le pape Pie II, dit qu'il était homme de très grand esprit et d'un cœur invincible et assuré, *maximo animo vir et animo securo et potenti* (2).

(1) Cette petite statue est en pierre de Kersanton. La figure du cardinal, son attitude, son costume, la forme, et jusqu'aux plis de son chapeau, tout y est parfaitement imité.

(2) Un seul trait peut faire connaître ce grand homme. On voulait placer sur la chaire de S. Pierre le fameux cardinal Bessarion, patriarche grec. Coëtiwy fut le seul à s'opposer à cette élection, qu'il regardait comme injurieuse à l'église latine, qui, disait-il, renfermait dans son sein assez de sujets dignes de la tiare, sans qu'on eût besoin de recourir à l'église grecque.

Les très illustres princes de Léon et de Rohan, poussés d'un pareil zèle pour l'honneur et la gloire de Dieu et de la Sainte-Vierge en cette province (comme il paraît en divers lieux par les églises, cathédrales, collégiales, paroisses, abbayes, monastères qu'ils ont bâtis), ont laissé les signes de leur pieuse libéralité envers ladite chapelle. Les portaux et les murailles parlent. Leurs armes

Voici le discours qu'il tint dans cette occasion: *Latinæ Ecclesiæ Græcum pontificem dabimus et in capite libri Neophytum collocabimus! Nondum barbam rasis Bessario et nostrum caput erit!! Et quid scimus an vera sit ejus conversio heri, et nudius tertius fidem ecclesiæ impugnabat, et quia hodiè conversus est, magister erit noster et Christiani ductor exercitus? En paupertas Ecclesiæ Latinæ quæ virum non reperit summo apostolatu dignum nisi ad Græcos recurrenti! Agite, Patres, quod libet, ergo et qui mihi credent in Græcum Præsulem nunquam consentiemus.*

et timbres s'y font voir en plusieurs endroits (1).

Les seigneurs de Penhoët (2) ont aussi concouru à l'érection de ce collège, ainsi qu'il est appris de ce Jean de Penhoët, amiral de Bretagne, si souvent rechanté dans nos chroniques, lequel accompagna le duc Jean V au voyage qu'il fit à Lesneven et au Folgoët sur la fin de l'an 1434. Cette seigneurie possède de très belles prééminences au chœur de cette église, du côté de l'Evangile.

Haut et puissant Seigneur Messire Sébastien, marquis de Rosmadec (3) et

(1) On trouve au Folgoët, sous la date du 26 janvier 1433, un titre de fondation d'une messe faite par Alain, vicomte de Rohan, qui donne, à cette fin, une métairie et un pré, situés à Coëtjunval.

(2) La terre et le Château de Penc'hoët sont situés dans la paroisse de Taulé près Morlaix.

(3) Le vieux château de Rosnadec est en Telgruc, sur la baie de Douarnenez.

du Tyvarlen, baron de Molac, héritier de ladite seigneurie de Penhoët (1), s'est montré digne de cette maison, en fondant à perpétuité une rente notable pour l'entretien d'une lampe ardente jour et nuit dans le milieu du chœur, au-devant du très saint Sacrement : ce qu'il a fait par acte du 3 juillet 1622 ; et c'est depuis ce temps que le Saint-Sacrement est gardé nuit et jour dans un très riche tabernacle, au milieu du grand autel de la chapelle.

Les seigneurs du Châtel (2) tiennent le côté de l'épître dans la grande vitre du chœur, armoyée de leurs armes, comme des premiers bienfaiteurs de ce temple ; et l'on y voit l'effigie d'un sei-

(1) Par le mariage, en 1505, de Jean sir de Rosmadec avec Jeanne de la Chapelle, dont la bisaïeule était Béatrix de Penhoët, fille de l'amiral de ce nom.

(2) La terre du Châtel est en Plourin.

gneur du Châtel (1) à cheval, armé de toutes pièces, avec celle de sa compagne étant à genoux, ayant auprès d'elle un écusson mi-parti du Châtel et de Juch.

Les seigneurs de Carman (2) n'ont pas non plus voulu laisser passer l'occasion de signaler leur piété envers la très immaculée Vierge. C'est pourquoi Messire Tanguy de Carman, grand capitaine, qui vivait sous le duc Jean V et lors de la construction et dotation de la chapelle, y a fourni de ses moyens, en outre que les Seigneurs de cette maison ont fait bâtir, avec beaucoup d'art,

(1) Tanguy du Châtel qui avait épousé le 23 juin 1501 Marie dame Du Juch.

(2) Kerman, Kermavan, Kermaon ou Kervanon en Kernilis : c'est l'une des quatre premières maisons de l'évêché de Léon, pour lesquelles un ancien vaudeville breton disait : *antiquité de Penhoët, vaillance du Châtel, richesse de Carman, chevalerie de Kergournadec'h.*

une belle vitre en forme de rose en la croisée devers le midi, où l'on peut aisément remarquer leurs belles et grandes alliances avec les Luxembourg, les Rohan, Léon, Du Châtel, De Goulaine, Du Perrier, De la Forêt, De Sourdis, etc. La vitrerie de cette croisée est l'un des chefs-d'œuvre de Cap, ce peintre breton si renommé. Aux panneaux, sous la rose, il y a une très belle nativité de Notre-Seigneur, avec la représentation étant à genoux de haut et puissant Messire Maurice de Carman, d'un côté (1), et de l'autre, celle de haute et puissante dame Jeanne de Goulaine, sa compagne. Cette pièce fait voir le mérite, le rang et l'insigne piété de ceux de cette seigneurie, laquelle appartenait à feu Messire Charles, comte De Maillé, marquis

(1) Ce Maurice De Carman s'appelait Maurice De Plusquellec; mais Jean son père ayant épousé Françoise héritière de Carman, il fut convenu que les enfants qui naîtraient de ce mariage porteraient le nom et les armes de Carman.

De Carman, seigneur De la Marche, De Lesquelen (1) etc., lequel étant tombé malade au siège de la Rochelle se fit transporter à son château de l'Islett, près Tours, où il mourut le 24 juin 1628, bien regretté ; car c'était un seigneur qui était dans l'estime, parmi les plus habiles, d'être un des bons et solides jugements de la Bretagne :

Mœsta gemit Turonia, fletque Leonia mortem,

Carle, tuam, Armoricæ gloria, lux patriæ !

Heu ! quantos nobis mors contulit ista dolores !

Lumen, amor, pietas, te moriente, obeunt.

Spærge, vialor, humum violis, hocque addito carmen :

Hic tumulatur honos, laus, decus, Armoricæ.

(1) Il était seigneur de Carman du chef de sa mère Claude De Plusquellec, héritière de la maison De Carman, mariée le 22 sept. 1577 à François De Maillé. Charles De Maillé leur fils fit ériger la terre de Carman en marquisat, par lettres du mois d'août 1612.

Les seigneurs de Penmarch, peu éloignés de cette dévote chapelle (1), ont rendu aussi hommage à celle qu'on y révère, et notamment le révérendissime père en Dieu Messire Christophe de Penmarch, évêque de S.-Brieuc (2), lequel ne manquait jamais, une ou deux fois par an, de venir visiter ce saint lieu. A l'imitation de ce très excellent prélat, riche ornement du clergé de Bretagne, ceux de cette seigneurie, ont par leur munificence, enregistré leurs noms au rang des bienfaiteurs de ce collège. Ils ont leurs armes sur la porte, du côté septentrional.

(1) Le château de Penmarch, en S. Frégan, est à une lieue du Folgoët. Ses anciens châtellains sont renommés dans nos annales Léonaises. On peut voir l'éloge de l'un d'eux dans *Enguérand de Balco*, ou *Gaîté sœur du courage*, anecdote du treizième siècle (*Mercur de France*, oct. et nov. 1809).

(2) Fils de Louis, sire ou baron De Penmarch et d'Alix de Coëtivy. Il mourut en 1505.

Les seigneurs de Coëtjunval, témoins oculaires du grand miracle arrivé presque à la porte de leur maison (1), l'ont voulu constater en plaçant leurs armoiries en trois vitres dans la chapelle Saint-Jean, et sur les voûtes et parois du doxal de ce sacré pourpris. Dans l'aile qui conduit à la grande chapelle et croisée du côté du midi, on remarque sur une autre vitre les portraits de noble et puissant Messire Alain Du Louët, seigneur De Kerrom, et de sa dame (2) : aussi ont-ils les droits de garde et les devoirs seigneuriaux de la grande foire.

(1) A un demi-quart de lieue du Folgoët est le manoir de Coëtjunval, qui n'est pas un palais. C'est là cependant qu'est née Anne-Renée-Louise Du Louët de Coëtjunval, épouse d'Achilles De Harlay, belle-mère du maréchal de Luxembourg, qui lui-même était fils et devint père de maréchaux de France.

(2) Jeanne De Kersauson, dame de Kerbiquet.

Très-révérend Père en Dieu René du Louët, issu de cette maison, très digne et vigilant abbé de Daoulaz (1), portait un amour particulier à ce royal oratoire, qu'il visitait souvent.

Dans ladite église, hors du chœur, du côté de l'Evangile, sur la vitre au-dessus de l'autel, sont les armoiries de la maison de Guiquelleau (2), en alliance avec la très noble et antique maison de Kergournadec'h : elles sont pareillement en bosse au pignon de cette fenêtre.

Parmi les anciens héros du pays de Léon, on a toujours compté les sei-

(1) Mort le 12 juillet 1598. Il ne faut pas le confondre avec un autre René Du Louët, évêque de Quimper, né à Loperhet en 1584 et mort en 1668.

(2) C'est-à-dire d'azur, à trois quintefeuilles d'or 2 et 1, armoiries des Marhec, antiques seigneurs du vieux manoir de Guiquelleau en Elestrec. Jean Marhec était le seul noble de cette paroisse lors de la réformation de 1446.

gneurs de Mezléan (1), qui, de temps immémorial, se sont adonnés à l'exercice des armes et à toutes les œuvres de piété ; et, pour n'aller plus loin chercher la preuve de leur dévotion à la Sainte Vierge, je dirai qu'ils possèdent une vitre devers le midi, près du portail d'entrée.

Dans la nef, du côté méridional, plus bas que la table des offrandes, les seigneurs de Kergoff-Lescoët (2) montrent quelle a été l'affection de leurs ancêtres envers ce temple, par le droit honorifique et privatif qu'ils ont en un petit oratoire en la chapelle, fermée d'une clôture et éclairée d'une vitre, armoyée de leurs armes et alliances, avec leur écusson en dehors de l'église.

(1) Vieux château ruiné près du bourg de Goueznou.

(2) Les manoirs de Kergoff et du Lescoët sont près de Lesneven.

La maison de Kerno (1) possède un pareil droit en une chapelle close au bas de la nef et en la vitre qui s'y trouve. C'est un lieu fort propre et fort commode pour se recueillir et prier Dieu avec plus de repos. On y voit aussi les armes de cette maison en dedans et en dehors de la chapelle.

Les seigneurs Du Poulpry (2) ont leurs prééminences en une vitre près des orgues. Je ne puis taire le nom de noble et vénérable Messire Alain Du Poulpry, seigneur de Lavengat (3), chanoine et grand-vicaire de Léon, conseiller du Roi en son parlement de Bretagne, et doyen du Folgoët, lequel,

(1) Le manoir de Kerno est à un quart de lieu de Lesneven, à même distance de Folgoët.

(2) Le manoir de Poulpry, est près le bourg de Ploudaniel.

(3) Le manoir de Lavengat en Guisseni. Albert-le-Grand en parle dans sa vie de S. Guénolé.

en reconnaissance des faveurs obtenues par les mérites de la Vierge, à laquelle il s'était entièrement dévoué, avait fondé quatre prébendes et chapellenies pour aider à célébrer avec plus de dévotion le service divin.

Haut et puissant seigneur René De Rieux, marquis de Sourdéac et d'Ouesant, commandant pour S. M. dans les ville et château de Brest en 1592, a fait don à cette chapelle d'une image de la Vierge du poids de 13 marcs d'argent, laquelle a été fabriquée en ladite ville de Brest. Plus, un grand tableau enrichi d'or, pour être mis sur le grand autel ; plus, un autre don d'une chapelle d'argent avec une belle croix, un calice, des orlens et des flambeaux du même métal, artistement travaillés. Pourquoi les chanoines lui ont donné place en la rose et maîtresse vitre pour y placer ses armes. Le 24 mai 1616, le cœur de la feuë dame Suzanne de Saint-Mélaine, marquise de Sourdéac, sa femme, a été

porté en grande pompe en cette église, et mis sur un piédestal au haut du chœur.

Le très dévot, très religieux et très docte prélat Dom Jean de Langoueznou, abbé du monastère de Landévenec en Cornouailles, de l'ordre de Saint-Benoît, témoigne, en l'écrit qu'il a laissé de la fondation de Notre-Dame du Folgoët, y avoir vu arriver de son temps des Miracles très évidents et en grand nombre (1) ce qui me sert de preuve

(1) Voici l'attestation qu'il en a donné :

« Je Jean de Langoueznou, abbé du Mousti de Guénolé (Landévenec), ay esté présent au miracle cy-dessus, l'ay veu et ouy, et ci l'ay mis par escrit à l'honneur de Dieu et de la Benoïste Vierge Marie : et afin que je puisse mériter d'avoir place de repos éternel avec le simple et pauvre innocent j'ay composé un cantique en latin pour les trespassez, auquel il y a six fois *O Maria !* (v. p. 10.) lequel est encore jusques aujourd'huy solennellement chanté en très-grande dévotion en notre royal Moustier, et par

pour assurer le dévotieux lecteur de l'amour que ce saint homme portait à la glorieuse Vierge, par où j'achève mon traité.

tous les prieurez qui en dépendent, comme aussi en plusieurs autres lieux», Trad. de René Benoist ou de Pascal Robin. (P. 1754.)

FIN.



LISTE

DES

EGLISES ET CHAPELLES

DÉDIÉES A LA VIERGE

DANS L'ANCIEN DIOCÈSE DE LÉON (1)



L'e pays de Léon, à bien dire, est une vraie Parthenope : on n'y voit partout que des églises bâties en l'honneur de la Mère de Dieu. Quoiqu'en son étendue il soit le plus pe-

(1) Cette liste a été imprimée chez Nicolas Bravet, à Morlaix, en 1647 : elle est aussi rare que le dévot pèlerinage, imprimé dans la même ville par Mathurin Despancier, en 1634, in-12. C'est par le plus grand hasard qu'on a pu les rencontrer. On redonne ici la liste des chapelles, avec des notes qui son fondues dans le texte, et marquées par des guillemets.

tit des évêchés de Bretagne, pour la piété, il leur dispute à tous la primauté ; il n'y a ville, bourg ou paroisse qui n'ait sa chapelle dédiée à la Sainte-Vierge (1).

Pour commencer, on trouve dans la cathédrale de Léon la chapelle de QUIEL, avec le mausolée du roi Conan-Mériadec.

Dans la ville, le superbe bâtiment de N. D. DE CRÉISKER, chapelle fort renommée de toute la France pour sa belle pyramide, l'un des chefs-d'œuvre de la rare piété de nos anciens Ducs ; il ne se voit rien dans la structure de ce temple qui ne soit magnifique et excellent.

(1) Si l'on en croit quelques auteurs, c'est S. Tugdual, premier évêque de Tréguier, qui a établi le culte de la Vierge dans le pays de Léon ; il y avait fondé plusieurs chapelles, dont son disciple Louénan avait écrit l'histoire ; mais malheureusement cette histoire n'est pas venue jusqu'à nous,

« Le P. Albert-le-Grand en attribue la construction au duc JEAN IV. Il est vrai qu'on voyait au haut du portail de l'église l'écu de Bretagne, supporté par des lions et renversé à l'antique, surmonté d'un simple casque ouvert et sans couronne ; qu'on y voyait également les statues des douze apôtres, avec les armes de différents seigneurs au bas des niches ; mais dans le clocher on ne remarque aucun écusson, aucune hermine, ornements qu'on n'épargnait cependant pas dans les ouvrages publics depuis l'invention et l'usage des armoiries : ce qui fait croire que ce clocher est beaucoup plus ancien. La tradition du pays porte qu'il a été construit par les Anglais, dans le temps qu'ils s'emparèrent de la Bretagne. Quoi qu'il en soit, on a tâché de l'imiter dans la plupart des clochers du pays. L'architecture de cette tour est gothique, mais de ce gothique qui a quelque chose de surprenant. Le maréchal de Vauban, bon connaisseur en ces sortes d'ouvra-

ges, a souvent dit que c'était le morceau d'architecture le plus hardi qu'il eût vu. Ce clocher n'a ni pilastres, ni colonnes, ni statues; mais les proportions y sont exactement gardées. Quatre piliers de neuf pieds six pouces de diamètre le supportent. On l'appelait jadis *la Tour du diable*, nom que l'on donnait à tous les ouvrages extraordinaires de la nature et des arts. »

Sur le chemin de Saint-Pol à Roscoff, la petite chapelle de LA CLARTÉ.

A Roscoff même N. D. DE CROAZ-BAS, construite par les habitants, érigée en cure par Rolland de Neuville, évêque de Léon (1).

(1) Ce saint évêque, mort en 1613, avait fait planter plus de 5,000 croix dans les chemins et carrefours de son diocèse, afin, disait-il, que les fidèles rencontrassent partout les signes augustes de notre rédemption.

En Plougoulm, la chapelle de PRATGOULM et celle de LARHAUTE, dépendante de Kerazret.

En Plouénan, la chapelle de KERÉLON et celle de LOPREDEN, près la maison de Pennanech.

Sur la route de Saint-Pol à Morlaix, la chapelle de PENZEZ, fondation des vicomtes de Léon.

En Taulé N. D. DE CALLOT, chapelle aussi dévote que miraculeuse, fondée en 513 par le grand roi Hoël, en mémoire de la défaite en ce lieu du barbare Corsolde, général des Frisons.

A Morlaix, la chapelle DES VERTUS, rue Bourret, commencée le 25 mars 1445.

En la même ville, N. D. DU MUR, ornée d'un très beau clocher, ayant 282 pieds de haut, de figure octogone en son aiguille, laquelle est tout à jour.

« Cette église était fort-ancienne : on a la preuve qu'elle existait en 1273. Le

28 mars 1806, la tour s'écroula avec un fracas épouvantable, et écrasa dans sa chute sept à huit maisons voisines. Une demi-heure avant l'événement, le Sous-Préfet, l'Adjoint et l'Ingénieur s'y étaient transportés pour en constater l'état, sur l'avis qu'on leur avait donné que quelques pierres s'en étaient détachées. Il n'y avait que cinq minutes qu'ils en étaient sortis, lorsque l'accident arriva.»

En Plounéour-Ménez, N.D.DU RELEC, fondée le 21 juillet 1132 par les vicomtes de Léon.

A Commanna, une chapelle dans l'église paroissiale.

En Plouvorn, N. D. DE PITIÉ, près Kergoulouarn.

L'église de LANBADER, avec un très beau clocher.

« On trouve en cet endroit plusieurs jolies statues en Kersanton, entre autres celle de S. Christophe, portant la date

de 1600. Sur la porte étroite de la chapelle, on a figuré une petite assemblée de moines, et vis-à-vis des religieuses à genoux et les mains jointes, avec cette légende : *Intercede pro devoto foemineo sexu* ».

En Guimiliau, l'église de LANBOL, remarquable par ses autels sculptés.

« Si je n'avais vu le clocher de Créis-ker, dit Cambry, je vanterais ceux de Lanbol, de Lanbader et de S.-Tégonec; mais, je le répète, ce léger, ce brillant clocher efface à mes yeux les flèches de Saint-Louis à Paris, celles qui parent la ville d'Auxerre, les clochers de la Flandre, les tours de Malines même, plus élevées, mais moins futées, moins élégantes ».

En Ploudiry, la chapelle de LA MARTYRE, MERZER-SALAUN, élevée sur le tombeau de Salomon I^{er}, roi de Bretagne, assassiné par ses sujets l'an 434 « et dient les annaux qu'il fut nommé

entre les martyrs, aussi dit sa légende, et qu'au propre lieu où il souffrit mort fut vœu par les hommes de sainte vie si grand clarté de feu resplendissant, qu'elle sembloit toucher au ciel, parquoi l'un d'eux édifia une église à honorer la mémoire dudit Salomon (1) ».

L'église de PENCRAN, entre les manoirs de Chef du Bois-Kerlozrec et Ker-madec.

La chapelle de N. D. DE LA FONTAINE-BLANCHE, à un quart de lieue de Landerneau, marquée en supériorité des armes de la très illustre maison de Rohan et de Léon.

En Plougar, N. D. DE BODILIS, avec un bâtiment somptueux.

L'église de TRÉMAOUÉZAN, aux armes du cardinal Alain De Coëtiwy et du baron De Penmarch.

(1) Lebaud.

« Le portail est moderne : on trouve dans l'intérieur la date de 1616, et sur le frontispice, celle de 1623. Cette église est située sur un coteau fertile, entouré de marais et de plaines désertes. Elle a eu dans les derniers temps un recteur d'un grand mérite dans la personne de M. Etienne Luslac, mort le 6 juillet 1775. »

En Plounéventer, l'église de LOCMÉ-LAR.

A Lesneven, l'église de NOTRE-DAME, fondée par le duc Alain Fergent en 1111, et donnée le 16 septembre 1216 par Pierre de Dreux et Alix de Bretagne, sa femme, à Ameline d'Ecosse, abbesse de Saint-Sulpice, près Rennes (1).

« Cette église a été démolie en 1773. On y trouva une cloche fort-singulière,

(1) L'acte de ratification de cette donation par Jean, évêque de Léon, est dit passé dans la forêt de Lesneven : *Actum in nemore de Lesneven, anno gratiæ 1216.*

de sept pieds six pouces de circonférence, avec ces mots : Ic † ben † chegoten † int † iaer † ons † heeren † CD † C † C † C † C † C † XX † ce qui signifie dans le flamand : j'ai été donnée l'an de Notre-Seigneur 920 ou 1020 ou 1120, suivant l'emploi que l'on fera du C qui précède le D en tête de la date.

La chapelle du FOLGOET, près Lesneven. On a vu le mystère de sa fondation.

En Plabennec, l'antique chapelle de LOCMARIA, entre le Drénec et Plabennec.

« On y voit une très belle croix en pierre de Kersanton, avec diverses armoiries et l'inscription suivante : *Ceste croix faiste par maistre... l'an mil V. XXVII*, et plus bas, le nom de *S.-Coet-delev*, qui peut être le même que *Condelev*, pieux moine de Redon, qui croyait sans examen tout ce qu'on lui disait ne pensant pas qu'on pût jamais le tromper, parce que jamais il ne trompait personne. *Vir simplex et rectus atque*

omnibus bonis operibus adornatus... Quidquid illi dicebatur, sive certum, sive incertum, omnibus credebat, sicut Salomon in proverbiiis ait : INNOCENS OMNI VERBO CREDIT. Né un dimanche, baptisé un dimanche, sacré prêtre un dimanche, il mourut un dimanche (1). »

Dans la même paroisse de Plabennec, la chapelle de LESQUELEN, dépendant du manoir de ce nom, ancienne demeure des illustres seigneurs de Lesquelen.

En Goueznou, la chapelle de LORETTE, aux soins de M. Rubien Mahé, recteur de Goueznou, en 1646.

En Guiler, l'église de BOHARZ, de la fondation des seigneurs de Coëtjunval. « C'était jadis la paroisse de la belle Louise De Penancoët, duchesse de Petersfeild, de Portsmouth et d'Aubigny, morte le 14 novembre 1734 ».

(1) Mabillon, act. SS sœc. 4, pars 2.

N. D. DE RECOUVRANCE au port royal de Brest, signalée en miracles, où il y a à la fête de la Visitation un célèbre pèlerinage. C'est de la fondation des seigneurs du Châtel.

En Plouzané, l'église de LOCMARIA, « On tient par tradition que la tour de l'église tréviale de N. D. de Loumaria, distante de Plouzané d'un quart de lieue, était jadis un oratoire dédié à de fausses et profanes déités, situé lors au milieu d'une épaisse forêt (1) ».

En la même paroisse, la chapelle de BODONOU, près le manoir de Kerreddec, fondée par une sainte veuve, M^{me} Lau-neuc, douairière de Coëténez.

En Plougouven, N. D. DE POULCONQ, près de la maison du Plessix Kerlech.

A une petite lieue du Conquet, N. D. DU VAL, située dans un vallon.

(1) Albert-le-Grand.

En Plouarzel, la chapelle de TREZIEN et celle de BRELEZ

A St-Renan, l'église de NOTRE-DAME, ancienne chapelle des ducs, lorsque la cour résidait dans cette ville. Elle y était en 1320 : *Curia Britannice apud S. Ronanum in Leonia*.

En Landunvez, l'église de KERSAINT, près du château de Trémazan, fondée par les seigneurs du Châtel, en l'honneur de S. Tanguy et de Ste Haude, sa sœur. Il y avait autrefois un collège de chanoines.

A Guypronvel, l'église du lieu, aux armoiries du Reuniou et du Tymeur.

A Coatméal, l'église paroissiale. Christophe Plezou, prieur en 1646.

En Plouguin, N. D. DE PITIÉ, fondée par les seigneurs de Kerozal.

En Plouvien, l'église du BOURGBLANG, de la fondation de MM. Du Tymeur, à

cause de leur château du Brignou, lequel est au milieu d'un bel étang.

En Landéda, N. D. DES ANGES, très-belle et très-dévote chapelle, située sur les rives de l'Abervrack. On y voyait un couvent de récolets, fondé en 1507 par Tanguy du Châtel et Marie Du Juch, sa seconde femme.

Dans la même paroisse, la chapelle de PENFEUNTEUN, dépendant de Tromence.

En Lannilis, la chapelle de TROBÉROU, près Kerbabu; celle du Cxm, fondée par les seigneurs de Coëtjunval; BONNE-NOUVELLE, près le manoir de Kerdrel; la chapelle de KERGUIQUIN.

En Plouguerneau, l'église du GROUANE, vicomté de Coëtquénan; N. D. DU VAL, dépendant de Kergadiou.

En Guyssény, l'église paroissiale; la chapelle de BRENDAOUEZ, fondée par la

maison Du Poulpry, du manoir de Lavengat.

En Kerlouan, l'église de LERRET.

En Goulven, l'église paroissiale; plus, la chapelle du PINITY, ou l'oratoire de S. Goulven.

« Dans l'église paroissiale, on trouve un ancien tableau, où le saint est représenté à genoux devant une croix, adressant ses vœux au ciel pour l'heureux succès des armes du duc Even ou Neven (1). Le duc vient le remercier de la victoire qu'il a ramportée sur ses ennemis. Il est debout, suivi de ses généraux, tous habillés à la bretonne, avec les larges braies et la ceinture, *centura braccarum, camisia cum braccis.* »

En Plouider, la chapelle de S. FIACRE DU PONT DU CHÂTEL, dans un vallon, près d'une petite rivière, qui vient baigner ses murs. On lit quelque part,

(1) Fondateur de Lesneven.

dans cette chapelle, que Guillaume Moal en était gouverneur en 1593.

Dans la même commune, et près de S. Fiacre, la chapelle de TORRANNÉACH, appartenant en 1645 au sieur De Croazec.

En Plounévez, la chapelle de KERMEUR, près du château du Bois.

En Plouzévédé, N. D. DE BERVEN, bâtie le 18 juillet 1593 au milieu d'un bois très agréable. « On regrette que le père Cyrille Pennec n'ait pas publié *le sacré bocage de Berven*, ainsi qu'il en avait eu la permission du R. P. Albert Massart, prieur général de l'ordre des Carmes, par lettre datée de Rome du 15 septembre 1645 ».

N. D. DU VRAI-SECOURS, à laquelle le noble chapitre de Léon s'adresse dans ses plus grandes nécessités.

N. D. DU HAEL, dont il est fait mention dans la réformation de la noblesse de cette paroisse en 1448.

N. B. Le P. Cyrille donne le conseil aux âmes pieuses de faire, dans leur vie, des pèlerinages à toutes ces églises.

~~~~~  
Outre ces diverses chapelles dédiées à la Vierge, et pour la plupart très-fréquentées par les habitants de Léon, il existe, dans ce pays, d'autres lieux de dévotion.

1. Le cimetière des SEPT-SAINTS (1), près de Lanriouaré. Le voyage des Sept-Saints, dit Lobineau, était autrefois si fameux et si usité, qu'il y avait un chemin pavé destiné tout exprès, et appelé pour cela *le chemin des Sept-*

---

(1) Les sept premiers Evêques de Bretagne, S. Pol, S. Corentin, S. Tugdual, S. Patenne, S. Samson, S. Briec, S. Malo.

*Saints*, dont j'ai vu des vestiges aux environs de Dinan (1). S.-Yves y fit un pèlerinage l'année même de sa mort, en 1303 (2).

II. La chapelle de LOCHRIST AN IZEL-VET, sur le chemin de Lesneven à Plouescat. Vers l'an 430, Frégan, père de S. Guénolé, gouverneur de Léon, défit une armée de païens qui avait fait une descente entre les paroisses de Guissény et de Kerlouan ; et, en actions de grâces de cette victoire, il fonda une chapelle en l'honneur de la Sainte-Croix, au lieu même où s'était donnée la bataille, chapelle qui prit le nom de *Lochrist an Izel-guez* ou *Izel-vet*, et devint un très-riche prieuré ; mais par la suite, l'église ayant été ruinée, on la rebâtit en 1786 à l'occasion d'un morceau de la

---

(1) Une ancienne rue de Brest porte encore le nom de *rue des Sept-Saints*.

(2) Bolland, au 19 mai.

vraie croix envoyé de Rome à M. l'abbé De Bonnemez, recteur de Plounévez (1).

III. La chapelle de JESUS, dans la paroisse de Trégarantec, sur le bord de la route de Lesneven à Landivisiau. Elle fut bâtie en 1696. On y lit cette inscription : *In nomine Domini Jesu omne genu flectatur* (2).

IV. L'ancienne église de S.-PIERRE, à S. Pol-de-Léon, a été l'un des plus dévots pèlerinages de la Basse-Bretagne. On dit qu'elle était construite sur les ruines d'un ancien temple d'idoles. Toutes les pierres de la tour de cette église étaient couvertes de caractères celtiques, qu'on distinguait très-bien ; mais

---

(1) Voyez sur cette nouvelle église son cantique breton, imprimé chez De Cremeur à S. Pol-de-Léon.

(2) Près de l'église, on voit encore le petit presbytère et la vigne de l'abbé Galliou premier chapelain.

les mots ne pouvaient s'assembler, n'étant pas rangés d'ordre, les uns se trouvant situés en bas, les autres en haut, et dans des sens différents ; ce qui faisait juger que ces pierres avaient déjà servi à d'autres édifices, construits anciennement par les Celtes habitant ces cantons (1).

V. L'église de SAINT-MATHIEU DU BOUT DU MONDE (2), près de l'abbaye de ce nom.

Ici, la religion appelant l'anachorète au milieu des écueils, en présence d'une mer orageuse, indiquait au voyageur,

---

(1) On a trouvé de ces caractères celtiques-armoricains sur d'autres monuments de la Bretagne, et notamment sur une pyramide très-ancienne de l'église de Sainte Triphine, entre Corlay et l'abbaye de Coëtmalouan. Voyez en outre les *Not. sur les écrivains bretons*, p. 248.

(2) Appelée en breton *Loc-Mazé pen-ar-bed*.

au naufragé, un abri contre l'aquilon, la tempête et les pièges de l'obscurité. C'est là aussi, disait le jurisconsulte Bohic (1), que le Seigneur a placé son temple, le temps et l'éternité : *Ibi Deus, in finibus terrarum, Ecclesiam suam, ALPHA et OMEGA collocavit mirificè...*

« La nuit, quand les tempêtes de l'hiver étaient descendues, quand le monastère disparaissait dans des tourbillons d'écume, les tranquilles cénobites, retirés au fond de leurs cellules, s'endormaient aux murmures des orages, en s'applaudissant de s'être embarqués dans ce vaisseau du Seigneur qui ne périra point ».

Sacrés débris des monuments chrétiens, vous ne racontiez qu'une histoire paisible. Cependant, auprès de vous,

---

(1) Ce pieux et savant canoniste était né à S. Mathieu, comme il le dit lui-même, *unde sum oriundus*.

l'homme farouche avait placé son monument, des tourelles, des créneaux, des meurtrières, images des combats au milieu de la paix (1), monument d'horreur que le cruel Jean IV teignit du sang de ses sujets (2), et contre lequel, plus tard, l'infortuné prince Gilles voulait essayer sa jeune valeur.

---

(1) Le château de S. Mathieu, bâti en 1332.

(2) En 1375.

